

Foire aux questions sur le projet sur le bien-être dans les écoles

Table des matières

Foire aux questions sur le projet sur le bien-être dans les écoles.....	1
I. Participation et inscription.....	2
1. Quelles sont les composantes du projet sur le bien-être dans les écoles auxquelles je peux m'inscrire ? Est-il possible de participer à l'ensemble des activités proposées dans le cadre de ce projet ?.....	2
2. Je n'ai pas pu assister au webinaire. Comment accéder à l'enregistrement ?.....	2
3. Faut-il payer pour participer à ce projet ?.....	2
4. Comment s'inscrire pour participer au projet sur le bien-être dans les écoles ?.....	2
5. Nous n'arrivons pas à remplir le formulaire d'inscription. Nous ne pouvons pas poursuivre l'inscription après avoir saisi les noms et les coordonnées des membres de notre équipe. Que faire ?.....	3
6. Combien de temps avons-nous pour nous inscrire au projet sur le bien-être dans les écoles ?.....	4
7. Faut-il remplir le formulaire d'inscription au projet si mon établissement ou organisation a déjà rempli le formulaire de manifestation d'intérêt ou s'est inscrit au webinaire d'introduction ?.....	4
8. Le nombre total de participantes et de participants au projet sur le bien-être dans les écoles est-il limité ?.....	4
9. Quel type de certificat ou de reconnaissance obtiendrons-nous en participant au projet sur le bien-être dans les écoles ?.....	4
II. Au bien-être de quelles personnes nous intéressons-nous dans le cadre de ce projet ?.....	4
III. Le projet sur le bien-être dans les écoles nous permettra-t-il de découvrir des initiatives éprouvées mises en place par d'autres établissements pour favoriser le bien-être ?.....	5
IV. En quoi le projet sur le bien-être dans les écoles s'imbrique-t-il dans d'autres approches favorisant le bien-être déjà mises en place dans les établissements scolaires ?.....	5
V. Que sera-t-il attendu des établissements durant ce projet ?.....	6
1. Programme de recherche-action.....	6
2. Rencontres.....	6
3. Projet pilote de mesure du bien-être.....	6
4. Présentation d'une innovation favorisant le bien-être.....	7
VI. Visuel de présentation du projet.....	8

I. Participation et inscription

1. Quelles sont les composantes du projet sur le bien-être dans les écoles auxquelles je peux m'inscrire ? Est-il possible de participer à l'ensemble des activités proposées dans le cadre de ce projet ?

Vous pouvez vous inscrire à autant de composantes que vous le souhaitez. Tout dépend des attentes de votre établissement ou de votre organisation à l'égard de ce projet. Les seules limites concernent votre disponibilité et le temps que vous pouvez consacrer au projet. N'hésitez pas à consulter le [visuel de présentation du projet](#) en page 8. Vous pouvez également vous rendre sur le [site Web du projet](#) pour en savoir plus sur l'investissement en temps et les exigences de chaque niveau d'engagement et consulter les dernières actualités.

2. Je n'ai pas pu assister au webinaire. Comment accéder à l'enregistrement ?

Vous pouvez regarder le webinaire et consulter ses diapositives sur le [site Web du projet](#). Vous pouvez également accéder directement à l'enregistrement du webinaire en cliquant sur ce [lien](#) (vidéo en anglais uniquement). Après avoir regardé la vidéo, n'hésitez pas à vous inscrire en remplissant le formulaire disponible [ici](#).

3. Faut-il payer pour participer à ce projet ?

Tous les éléments de ce projet sont gratuits.

4. Comment s'inscrire pour participer au projet sur le bien-être dans les écoles ?

Pour participer au projet sur le bien-être dans les écoles, vous devez remplir le formulaire d'inscription au projet. Ce [formulaire d'inscription](#) est disponible sur le [site Web du projet](#).

Le but de ce projet est de favoriser une approche à l'échelle de l'établissement ou de l'organisation et, par conséquent, nous vous prions de remplir ce formulaire d'inscription au nom de l'établissement ou de l'organisation.

Pour l'ensemble des composantes du projet, le nombre maximum de membres du personnel de votre établissement ou organisation qui peuvent participer est illimité. Toutefois, un minimum de 3 personnes (incluant la ou le responsable de recherche) doit participer au programme de recherche-action, et cette composante ne peut accepter plus de 20 personnes.

Avant de commencer à remplir ce formulaire, assurez-vous de disposer des informations suivantes :

- le nom de la ou du responsable de recherche ;
- le nombre de personnes que vous inscrirez à ce projet pour le compte de votre établissement ou de votre organisation ;
- le nom et l'adresse électronique de chaque membre de votre établissement ou organisation qui participe à ce projet. Si plus de 20 personnes participent à l'ensemble des composantes du projet, veuillez préparer un fichier Excel que vous chargerez avec le formulaire. Ce fichier doit comporter les colonnes suivantes : « Prénom », « Nom de famille », « Adresse électronique » et « Rôle ».

- Veuillez sélectionner les rôles qui vous intéressent dans la liste suivante : membre de la direction, personne chargée de la consultation, responsable de département, chef d'établissement, directeur ou directrice de section, bibliothécaire, coordonnateur ou coordonnatrice de programme, conseiller ou conseillère d'orientation, infirmier ou infirmière scolaire, responsable de matière, membre du corps enseignant.
- **Rappel** : le nombre de personnes participant au programme de recherche-action doit être compris entre 3 et 20.

Inscription au programme de recherche-action

a. Est-il possible de travailler en collaboration avec d'autres établissements de la région pour former un groupe de trois personnes ?

Chaque établissement doit inscrire au moins trois personnes (la ou le responsable de recherche, plus deux autres personnes). Le nombre maximum de personnes qui peuvent participer au programme de recherche-action est de 20. Chaque établissement scolaire doit s'inscrire individuellement. Le projet implique un travail de collaboration en présentiel dans l'établissement.

b. Est-il possible pour une personne seule (un ou une consultante, par exemple) de s'inscrire et de coopérer ensuite avec des établissements ?

Une personne ne faisant pas partie du personnel d'un établissement peut participer au programme de recherche-action. Dans ce cas, l'établissement doit l'inclure dans son équipe sur le formulaire d'inscription.

c. Un établissement peut-il inscrire plusieurs groupes ? Des groupes de différentes années, par exemple ?

L'établissement devra inscrire tout le monde au sein de la même équipe sur le formulaire d'inscription. Nous recommandons à l'ensemble des participantes et des participants de se réunir en groupe entier afin de travailler de manière collaborative durant les séances mensuelles. Ces personnes pourront ensuite choisir de se réunir en groupes restreints entre les webinaires mensuels si elles le souhaitent.

5. Nous n'arrivons pas à remplir le formulaire d'inscription. Nous ne pouvons pas poursuivre l'inscription après avoir saisi les noms et les coordonnées des membres de notre équipe. Que faire ?

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour le désagrément occasionné. Après avoir saisi les informations concernant les membres de votre équipe, cliquez sur le bouton **Suivante**. Un message contextuel apparaîtra pour confirmer que vous souhaitez passer à la page suivante. Cliquez sur le bouton pertinent afin de continuer pour valider.

Si le problème persiste, nous vous invitons à essayer les deux solutions suivantes. Tout d'abord, videz votre cache et effacez vos *cookies* (témoins de connexion). Ensuite, essayez d'ouvrir le formulaire d'inscription dans une fenêtre de navigation privée, sur un autre navigateur ou à partir d'un autre réseau de connexion à Internet.

6. Combien de temps avons-nous pour nous inscrire au projet sur le bien-être dans les écoles ?

Le formulaire d'inscription pour participer à l'intégralité du projet sera disponible jusqu'au 10 septembre 2023. Après cette date, il ne sera plus possible de s'inscrire pour participer au programme de recherche-action, mais toutes les autres activités resteront ouvertes aux inscriptions jusqu'à ce qu'elles soient sur le point de commencer. Si vous vous inscrivez à ces activités, l'IB vous informera des prochaines étapes en temps voulu.

7. Faut-il remplir le formulaire d'inscription au projet si mon établissement ou organisation a déjà rempli le formulaire de manifestation d'intérêt ou s'est inscrit au webinaire d'introduction ?

Oui, il faut remplir le formulaire d'inscription, même si votre établissement ou organisation a déjà rempli le formulaire de manifestation d'intérêt et/ou s'est inscrit au webinaire d'introduction. Le formulaire d'inscription au projet vous permet de vous inscrire à des activités précises et nous procure des données qui nous serviront à planifier et à préparer les différents niveaux d'engagement.

8. Le nombre total de participantes et de participants au projet sur le bien-être dans les écoles est-il limité ?

Non, aucune limite n'a été fixée pour l'heure. Cependant, en fonction du nombre d'inscriptions, nous devons peut-être ajouter des restrictions pour certaines activités du projet.

9. Quel type de certificat ou de reconnaissance obtiendrons-nous en participant au projet sur le bien-être dans les écoles ?

Des certificats de participation seront délivrés pour chaque activité menée à bien dans le cadre du projet.

Les personnes qui le souhaitent pourront également obtenir des [microcertifications](#) (page en anglais) sur le bien-être.

II. Au bien-être de quelles personnes nous intéressons-nous dans le cadre de ce projet ?

Le projet est axé sur le bien-être des élèves. Cependant, plusieurs de ses composantes, notamment le programme de recherche-action et les rencontres, permettront d'étudier de manière plus approfondie le bien-être du personnel et de la communauté scolaires.

III. Le projet sur le bien-être dans les écoles nous permettra-t-il de découvrir des initiatives éprouvées mises en place par d'autres établissements pour favoriser le bien-être ?

Toutes les composantes du projet sont conçues pour être réalisées de manière collaborative et pour fournir un espace de partage et d'apprentissage entre pairs. Les rencontres sont spécialement pensées pour fournir aux établissements un espace dans lequel se retrouver, partager et apprendre les uns des autres, et façonner leur propre apprentissage en matière de bien-être. Les établissements auront l'occasion d'apprendre les uns des autres tout au long du programme de recherche-action, et la conférence virtuelle qui aura lieu à la fin du projet leur permettra de présenter leurs pratiques prometteuses pour favoriser le bien-être des élèves.

IV. En quoi le projet sur le bien-être dans les écoles s'imbrique-t-il dans d'autres approches favorisant le bien-être déjà mises en place dans les établissements scolaires ?

Chaque établissement aura déjà certainement entrepris un parcours unique adapté à son contexte et à ses besoins particuliers en matière de bien-être. En fonction de ce parcours, votre établissement pourra choisir un éventail d'activités adaptées à ses centres d'intérêt et à ses besoins. Nous ignorons où vous en êtes dans votre parcours d'apprentissage, mais il est probable que votre situation corresponde à l'un des scénarios suivants.

- **Scénario 1** : votre établissement a déjà mis en œuvre plusieurs initiatives éprouvées en faveur du bien-être qui ont produit des résultats concrets et souhaiterait partager ses pratiques avec d'autres établissements. Dans ce cas, nous l'invitons à envisager de participer aux rencontres et au programme de recherche-action et/ou de présenter une innovation favorisant le bien-être à HundrED.
- **Scénario 2** : votre établissement a mis en œuvre des initiatives en faveur du bien-être en réponse à des situations particulières et non dans le cadre d'une intervention planifiée, ou n'a pas encore eu la possibilité de recenser ou de mesurer les résultats. Dans ce cas, nous l'invitons à envisager de participer au programme de recherche-action et/ou au programme pilote de mesure du bien-être.
- **Scénario 3** : votre établissement a hissé le bien-être au rang de priorité et a commencé à mettre en œuvre une initiative en faveur du bien-être, mais se demande encore quels types d'initiatives seraient les plus adaptés à son contexte et comment recenser et mesurer les résultats. Dans ce cas, nous l'invitons à envisager de participer au programme de recherche-action ou au programme pilote de mesure du bien-être s'il dispose de suffisamment de temps. S'il a moins de temps, les rencontres pourraient davantage correspondre à ses besoins.

Nous envisageons ce projet comme un parcours composé de plusieurs phases et de différents niveaux d'engagement selon les domaines d'intérêt, la disponibilité et le contexte de votre établissement. Chaque activité du projet vous propose un niveau différent de soutien et d'encadrement pour vous aider à développer les initiatives déjà mises en place au sein de votre contexte scolaire.

V. Que sera-t-il attendu des établissements durant ce projet ?

Veillez consulter le [visuel de présentation du projet](#) en page 8 pour obtenir un aperçu des activités du projet et du niveau d'investissement en temps attendu des établissements. Pour consulter les dernières actualités sur le projet, veuillez vous référer au [site Web du projet](#).

Questions relatives aux composantes du projet

1. Programme de recherche-action

a. Quel est le rôle des responsables de recherche ?

Les responsables de recherche serviront d'intermédiaires pour les membres de l'établissement participant au projet ainsi que pour les communications avec l'IB ou l'un ou l'une de ses partenaires. Les responsables de recherche assumeront les responsabilités suivantes :

- programmer des séances mensuelles en présentiel avec les spécialistes de l'éducation de leur établissement et en ligne avec l'équipe de recherche de l'IB. Cela inclut de réserver les salles pour les séances au sein de leur établissement et de préparer les moyens technologiques nécessaires pour les réunions virtuelles avec l'équipe de recherche de l'IB ;
- répondre à toutes les questions des spécialistes de l'éducation au sein de leur établissement durant le programme de recherche-action. L'équipe de recherche de l'IB ne sera pas en mesure de répondre à ces questions en dehors des séances mensuelles ;
- programmer la collecte des données des enquêtes en ligne auprès de l'équipe pédagogique de leur établissement.

b. Toutes les personnes participant à la recherche doivent-elles assister aux webinaires mensuels avec l'équipe de la recherche-action ou la présence de la ou du responsable de recherche est-elle suffisante ?

L'ensemble des membres du groupe de l'établissement participant au programme de recherche-action devra assister aux webinaires mensuels.

c. Une personne peut-elle représenter l'établissement durant les webinaires mensuels ?

Le but de ce projet est de favoriser une approche à l'échelle de l'établissement ou de l'organisation. Par conséquent, l'ensemble des membres du programme de recherche-action doit assister aux webinaires mensuels.

2. Rencontres

a. Notre établissement doit-il déjà mettre en œuvre des interventions en faveur du bien-être pour participer aux rencontres ?

Il n'est pas obligatoire de mettre en œuvre des interventions en faveur du bien-être. Les rencontres sont ouvertes et suffisamment flexibles pour inclure tous les établissements, quel que soit le stade dans lequel ils se trouvent dans leur parcours en faveur du bien-être.

3. Projet pilote de mesure du bien-être

a. La trousse à outils fournie dans le cadre du projet pilote de mesure du bien-être de l'Université d'Oxford sert-elle uniquement à mesurer le bien-être ou peut-elle s'appliquer à plusieurs interventions en faveur du bien-être ?

La trousse à outils du projet pilote de mesure du bien-être de l'Université d'Oxford est conçue pour mesurer de manière objective le bien-être des élèves, en tant que principal résultat des interventions entreprises. Cette trousse à outils est conçue pour aider les établissements à concevoir des questionnaires pour leurs élèves et à nous faire part de leur retour d'information durant ce processus.

b. La trousse à outils permet-elle de mesurer à la fois les résultats en matière de bien-être et les facteurs du bien-être ?

La principale mesure proposée par l'Université d'Oxford traitera uniquement les résultats en matière de bien-être et non les facteurs du bien-être.

4. Présentation d'une innovation favorisant le bien-être

a. Quels sont les critères à respecter pour la présentation d'une innovation favorisant le bien-être ?

La procédure de sélection se compose de quatre étapes (découverte, sélection, examen par le conseil consultatif et ateliers de sélection) qui permettront d'évaluer les innovations à mettre en avant sur la base de deux critères : l'incidence et l'extensibilité (voir définitions ci-après). Pour passer chaque étape de la procédure de sélection, les innovations doivent présenter des preuves de leur incidence et de leur extensibilité, conformément aux définitions suivantes.

- **Incidence** : l'innovation doit apporter une amélioration utile dans le contexte de mise en œuvre. Toutes les innovations doivent être mises en œuvre depuis au moins un an auprès du public visé.
- **Extensibilité** : l'innovation doit s'étendre à d'autres contextes ou être hautement transférable afin que ses pratiques et sa technologie puissent être adoptées par d'autres.

VI. Visuel de présentation du projet

Niveau d'engagement élevé : programme de recherche-action sur le bien-être dans les écoles (phase 1)

Investissement en temps

- 2 heures minimum par mois
- Une journée de conférence virtuelle

Éléments clés

- Webinaire d'introduction
- Ateliers mensuels
- Recherche-action collaborative au sein de l'établissement
- Conférence virtuelle (juin 2024)
- Microcertifications (facultatif)

Description

Le programme en ligne sera lancé en septembre 2023, avec des séances mensuelles jusqu'au mois de mai 2024, pour aboutir à une conférence virtuelle qui se déroulera en juin 2024. L'équipe de recherche guidera les établissements pendant le processus de réalisation du projet collaboratif de recherche-action visant à améliorer le bien-être des élèves. Les pratiques fondées sur la recherche favorisant le bien-être des élèves, la conception d'enquêtes, la collecte et l'analyse de données ainsi que le partage des conclusions font partie des éléments qui sont explorés pendant les ateliers. Cette phase est la première d'une série en trois parties. Les phases 2 et 3 se dérouleront respectivement en 2024 et 2025.

Niveau d'engagement intermédiaire : rencontres

Investissement en temps

- 1 heure par rencontre

Description Janvier 2024 à juin 2025 : ces rencontres d'une heure permettront aux établissements du monde entier d'établir des liens et de partager des pratiques de bien-être. L'IB compte organiser une ou deux rencontres par an. Les informations concernant le thème des rencontres seront fournies à l'avance.

Engagement flexible : cet engagement peut être sélectionné séparément ou comme complément à l'un des niveaux d'engagement ci-dessus.

Webinaire d'introduction (obligatoire)	Présentation d'une innovation favorisant le bien-être	Projet pilote de mesure du bien-être	Conférence virtuelle
<p>Investissement en temps</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 heure 	<p>Investissement en temps</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 à 60 minutes 	<p>Investissement en temps</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 à 4 heures 	<p>Investissement en temps</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 journée (en juin 2024)
<p>Description</p> <p>En juin 2023, l'IB et ses partenaires ont discuté du projet et des possibilités d'engagement. Un enregistrement ainsi que des diapositives sont disponibles sur le site Web du projet.</p>	<p>Description</p> <p>Janvier 2024 à janvier 2025 : les établissements rempliront un formulaire pour présenter une innovation visant à favoriser le bien-être, qui pourra être sélectionnée comme innovation phare.</p>	<p>Exigence</p> <p>Les élèves doivent avoir plus de 11 ans.</p> <p>Description</p> <p>Novembre 2023 à mai 2024 : les établissements assisteront à une formation, effectueront cette mesure avec leurs élèves et réfléchiront sur les résultats.</p>	<p>Description</p> <p>Les établissements participant au programme de recherche-action partageront leurs conclusions avec la communauté éducative au sens large. La conférence sera disponible en anglais, en français et en espagnol.</p>